



Négociations PSE

La CFDT est plus que jamais résolument engagée dans la définition, la négociation et la mise en œuvre du volontariat afin d'éviter les licenciements contraints que la Direction refuse d'abandonner. Dans le projet unilatéral que la Direction prévoit de soumettre à l'autorisation de l'administration (DRIEETS) en mars prochain, **les modalités et mesures d'accompagnements ne sont pas de nature à sécuriser l'avenir des salariés** dont le poste est voué à la suppression. Après des années de disette en formation limitant l'employabilité de beaucoup d'entre nous, les mesures du PSE en unilatéral (congé de reclassement, formation, indemnités, etc.) sont minimalistes et décorrélées de la richesse du Groupe. Malgré la vision catastrophiste qu'on nous dépeint à chaque réunion CSE, rappelons que lors de la publication des résultats trimestriels, le Groupe [a fièrement annoncé](#) être en avance de 18 mois sur son programme de transformation ce qui lui a permis d'économiser 1 milliard de livres sterling ! Et que dire du retour du paiement des dividendes qui n'est certainement pas un signe de difficulté financière et de la prise de participation supplémentaire de P. Drahi qui ne s'interprète pas non plus comme un investissement à perte !

Le risque de licenciements secs et de casse sociale n'a jamais été aussi élevé à BT France et c'est pourquoi la CFDT continue à proposer des alternatives avec un schéma de volontariat sur phases, visant un périmètre au-delà de celui des postes que la Direction prévoit de supprimer, avec des mesures incitatives et innovantes, telles que des mesures de fin de carrière (autrefois dénommées « retraite anticipée ») reflétant la démographie de BT France et qui éviteraient de condamner des collègues à des mois, voire des années de chômage. A ce jour, il n'y a pas de projet d'accord sur la table et les négociations devraient maintenant s'accélérer pour avoir une chance d'aboutir mais force est de constater que la Direction de BT France ne semble détenir ni l'autorité ni la marge de manœuvre nécessaires pour débloquer un budget supplémentaire afin d'améliorer les mesures financières qui en l'état restent très en deçà de notre secteur et de la richesse du groupe.

Mutuelle santé : monologue social

Après des mois de travaux et de négociations avec la Direction, la CFDT vient d'apprendre que les demandes de la commission Santé et Prévoyance portant sur les bénéfices engrangés par l'assureur Generali et la Captive de BT (chiffrés à 421K depuis 2019) étaient restées lettre morte. La Direction appliquera unilatéralement des changements sur la mutuelle santé qui ne sont pas à la hauteur du trop versé des salariés. Encore un exemple de monologue social et d'incapacité de la Direction à faire valoir au Groupe les intérêts de ses salariés. Compte

tenu du faible enjeu financier que représentent les demandes sur la mutuelle santé, La CFDT s'inquiète que les négociations du PSE subissent le même sort.

LA CFDT NÉGOCIE POUR VOUS



Rémunérations, variables, congés de fractionnement, égalité professionnelle, télétravail, formation et souffrance au travail restent évidemment au cœur des préoccupations et du travail de la CFDT. Sur ces sujets, si nous sommes confrontés à une Direction rigide qui adopte une attitude de déni pur et simple malgré les rapports accablants de nos experts, notre détermination et nos propositions ne faiblissent pas.

Cette année qui s'achève fut difficile et tourmentée mais vous pouvez compter sur la CFDT pour vous soutenir, vous défendre et vous accompagner à tout moment. Rapprochez-vous de vos

représentants du personnel si vous avez des questions, ou êtes confrontés à une situation anormale (transfert des tâches vers les hubs, surcharge de travail, impact des programmes de transformation multiples et déstabilisants du Groupe, etc.).

Avant de clore cette dernière lettre d'information pour l'année 2021, la CFDT souhaitait également saluer le travail du CSE qui malgré la charge induite par les projets de la Direction a œuvré pour vous proposer des activités sociales et culturelles afin d'améliorer un tant soit peu votre quotidien.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

JOYEUX NOËL !



Et si vous adhérez à la CFDT, 1ère organisation syndicale de BT France ?

ÊTRE ADHÉRENT À LA CFDT VOUS PERMET :

- de bénéficier d'une information, d'un soutien individuel tant sur le plan professionnel que juridique
- d'être informé individuellement sur vos droits et sur l'actualité sociale
- de bénéficier du service d'accompagnement téléphonique personnalisé dédié aux adhérents « Réponses à la carte ».

Le bulletin d'adhésion et le simulateur de cotisation et crédit d'impôt* sont disponibles [en ligne](#).

EN REJOIGNANT LA CFDT, VOUS CONTRIBUEZ AUSSI A LA RENFORCER AFIN DE MIEUX VOUS DEFENDRE* La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66%

Si vous souhaitez vous désabonner, merci de nous l'indiquer à btfrancecfdt@monsyndicatcfdt.fr